

INKANTER

Samedi 4 décembre 2021



NOUVEAUX HORAIRES DES MAIRIES

Depuis le 2 novembre:

- **Mairie de Saint-Thégonnec** : ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, les **mercredis matins de 8h30 à 12h** et les samedis matins de 9h à 12h.
- **Mairie de Loc-Éguiner-Saint-Thégonnec** : ouverte les mardis et vendredis de 9h à 12h + Permanence d'élus le samedi matin (de 10h à 12h).

CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE

Il sera à Saint-Thégonnec Loc-Éguiner le **mardi 14 décembre** de 10h à 18h à la salle des associations.

COVID-19

Numéro vert pour la vaccination à domicile des personnes âgées

Afin d'améliorer la vaccination contre la Covid-19 chez les personnes de plus de 80 ans, un nouveau numéro vert a été mis en place pour faciliter la prise de rendez-vous de la vaccination à domicile ou chez un professionnel de santé.

Le **numéro vert 0 800 730 957**, accessible gratuitement, tous les jours, de 6h à 22h permet aux personnes de plus de 80 ans de prendre rendez-vous (première ou deuxième injection ou dose de rappel).

GOÛTER DU CCAS ANNULÉ

En raison des dernières restrictions sanitaires, c'est avec un grand regret que le traditionnel goûter de Noël des Aînés (pour les 65 ans et plus), initialement prévu le mardi 14 décembre, est une nouvelle fois **annulé**.

THÉÂTRE D'IMPROVISATION

Dans le cadre de la programmation culturelle de la commune, la Compagnie Impro Infini proposera un spectacle de théâtre d'improvisation samedi 4 décembre à 20h à la salle des fêtes.

Venez passer un bon moment !

Participation libre.

Port du masque obligatoire



BOITES AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Une boîte aux lettres du Père Noël va être installée, à partir du 6 décembre, dans les 2 cœurs de bourg de la commune afin que les enfants puissent y déposer leurs courriers.

Le Père Noël viendra les relever avec ses lutins. N'oubliez pas d'indiquer vos nom, prénom et adresse pour qu'ils puissent répondre.



RETRAIT DU CADEAU DE NAISSANCE

Les parents des bébés nés entre janvier et juin 2021, qui n'ont pas pu venir à la cérémonie de remise des cadeaux de naissance le samedi 2 octobre peuvent venir retirer leur présent en mairie de Saint-Thégonnec.

BIBLIOTHÈQUE

Sélection : livres sur le thème de Noël

Braderie : Grande vente de livres retirés des collections **samedi 11 décembre**, de 10h à 12h et de 14h à 17h. Vous trouverez des romans, des BD, des documentaires, des livres jeunesse et des revues entre 0,50€ et 1€, tarif réduit par lots.

Ludothèque : **mercredi 15 décembre** à la bibliothèque. Adhésion gratuite pour les habitants de la commune, prêt de jeux à 1 €.

Atelier coloriage : prochain atelier le **mercredi 15 décembre**.

Horaires de la bibliothèque

Mardi, jeudi et vendredi 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h30

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Espace bibliothèque de Loc au Ti Wanik : Le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 14h à 17h.

Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Tél. : 02 98 78 96 83

[f bibliothequesainthegonnecloceguiner](https://www.facebook.com/bibliothequesainthegonnecloceguiner)



ECRAN SANS ÊTRE À CRAN !

Échanges autour des écrans et des usages des enfants et des jeunes le 7 décembre 2021 à 18h45 à la salle des associations.

Animé par Céline Daire de la Fédération Finistère de la Ligue de l'Enseignement.

Ouvert à tous



SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Les représentants des associations peuvent dès à présent venir retirer dans l'une des deux mairies un dossier de demande de subvention.

Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à retourner en format papier uniquement, pour le **25 janvier 2022**, au plus tard. **Ils doivent être dûment remplis pour être étudiés. Il est également demandé d'y joindre impérativement un RIB.** Indiquer le numéro SIRET est également obligatoire pour obtenir le versement d'une subvention communale.

Documents aussi disponibles en téléchargement : <http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/annuaire-des-associations/>

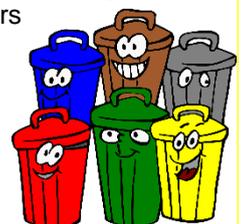
RETRAIT DES BACS INDIVIDUELS DE TRI POUR LE BOURG DE SAINT-THÉGONNEC

Les 17, 18 et 20 décembre, des permanences sont organisées dans la commune pour venir retirer des bacs individuels pour le tri et pour les ordures ménagères.

Début décembre, seuls les usagers concernés par ces bacs ont reçu un courrier leur expliquant les modalités pratiques de retrait.

Pour toute information : Morlaix Communauté Service Collecte et Valorisation des Déchets

0 800 130 132



URBANISME – Saisine par Voie Électronique

A partir du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) pourront être déposées de manière dématérialisée, dans une démarche simplifiée et sans frais.

La démarche sera accessible uniquement via le site Internet mis en place pour les Communes de Morlaix Communauté, à l'adresse suivante :

<https://sve-ads.morlaix-communaute.bzh>

CALENDRIER DES POMPIERS

Les sapeurs-pompiers ont commencé leur tournée de distribution. Elle se poursuivra jusqu'à la fin du mois dans le respect des gestes barrières.

GYM ADULTES

Le cours de HIIT du lundi 6 décembre à 19h20 est annulé pour indisponibilité de Véronique Fauquet.

QUAND LES CALVAIRES S'ILLUMINENT

Le Calvaire Monumental de Plougastel-Daoulas sera illuminé les samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 décembre.

Spectacles gratuits de 19h à 21h avec au programme : marchés de Noël, musique celtique, fanfare...

<http://www.7calvaires.fr/>

PASS CULTURE

Le « Pass Culture », qui offre 300 euros à dépenser pour les jeunes de 18 ans, va être étendu à partir du 1^{er} janvier aux adolescents de plus de 15 ans. Les jeunes qui en font la demande pourront bénéficier de 20 euros l'année de leurs 15 ans, 30 euros l'année de leurs 16 ans et 30 euros l'année de leurs 17 ans.

Au total, le dispositif permet aux jeunes d'avoir accès à 380 euros de produits et activités culturelles.

Plus d'info sur <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15312>



LE BRETON EN 840H CHRONO !

L'organisme de formation Stumdi propose plusieurs formules de formations/stages pour répondre aux différents besoins de formation des apprenants bretonnants sur le chemin de la maîtrise de la langue.

La prochaine session pour débutants « Le breton en 840h chrono ! » aura lieu en janvier.

Cette formation est qualifiante et diplômante (DCL – Diplôme de Compétence en Langue).

Cette formation est proposée sur 7 sites sur 3 départements : Finistère, Côtes d'Armor et Morbihan. Brest, Landerneau, Arradon, Ploemeur, Vannes, Guingamp et Saint-Brieuc (en fonction du nombre d'inscrits).

Un service d'accompagnement interne permet d'aider les demandeur-euse-s d'emploi qui le souhaitent à optimiser leur recherche d'emploi pendant et après la formation.

Organisme agréé, cette formation peut être prise en charge selon différents dispositifs.

Contact : 02 98 21 39 94 / contact@stumdi.bzh

www.stumdi.bzh.

NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE Fleuriste, atelier et livraisons à domicile

Artisan fleuriste diplômée, Élodie a créé "Les Fleurs de Joséphine" depuis cet été.

Du bouquet traditionnel à la décoration d'intérieur tendance, elle met tout son savoir-faire et sa sensibilité artistique dans chaque création. Plantes, bouquets, fleurs séchées, "Les Fleurs de Joséphine" propose aussi des idées cadeaux et des décorations pour les fêtes de fin d'année !

Engagée dans une démarche éco-responsable, elle travaille principalement avec des fleurs de saison produites localement ou en France et limite l'utilisation de matériaux plastiques.

Commandes en ligne ou par téléphone. Livraisons toute la semaine dans la commune et dans un rayon de 15 kilomètres.

Retrait gratuit le vendredi à "La Boîte à Aider" (en face de la mairie) à partir de 18h.

Téléphone : 06 16 56 66 34.

<https://www.lesfleursdejosephine.fr/>

ACCUEIL DE PROXIMITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

Depuis le **10 septembre 2021**, les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois, de 14h à 17h, des **agents des Impôts** proposent un accueil en mairie de Saint-Thégonnec, sur rendez-vous, afin d'aider les particuliers et entreprises à accomplir l'ensemble de leurs démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...).

Pour prendre rendez-vous, connectez-vous à votre « espace particulier » sur le site impots.gouv.fr, ou simplement par la page d'accueil de ce site, ou en appelant la mairie.



LES ATELIERS D'ÉVEIL

Ces temps d'animations proposés par le Relais Petite Enfance reprennent dans la salle du Relais à Ti ar Bleizig. Ils sont à destination des jeunes enfants accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel, garde à domicile, grand-parent...).

Prochaine date : mardi 7 décembre.

Inscriptions et renseignements : 02 98 88 17 34.

DÉCLARATION DES RUCHES

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer réglementairement chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2021**. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

PERMANENCES À LA MAIRIE DE SAINT-THÉGONNEC

Port du masque obligatoire

Assistante sociale

Judi 16 décembre de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

Mission locale du Pays de Morlaix

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous au 02 98 15 15 50.

Conciliateur de justice

Le vendredi 7 janvier de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

